

Benjamin Stora à Algérie News

« Je n'ai jamais cru à la vérité définitive par la parole historienne »

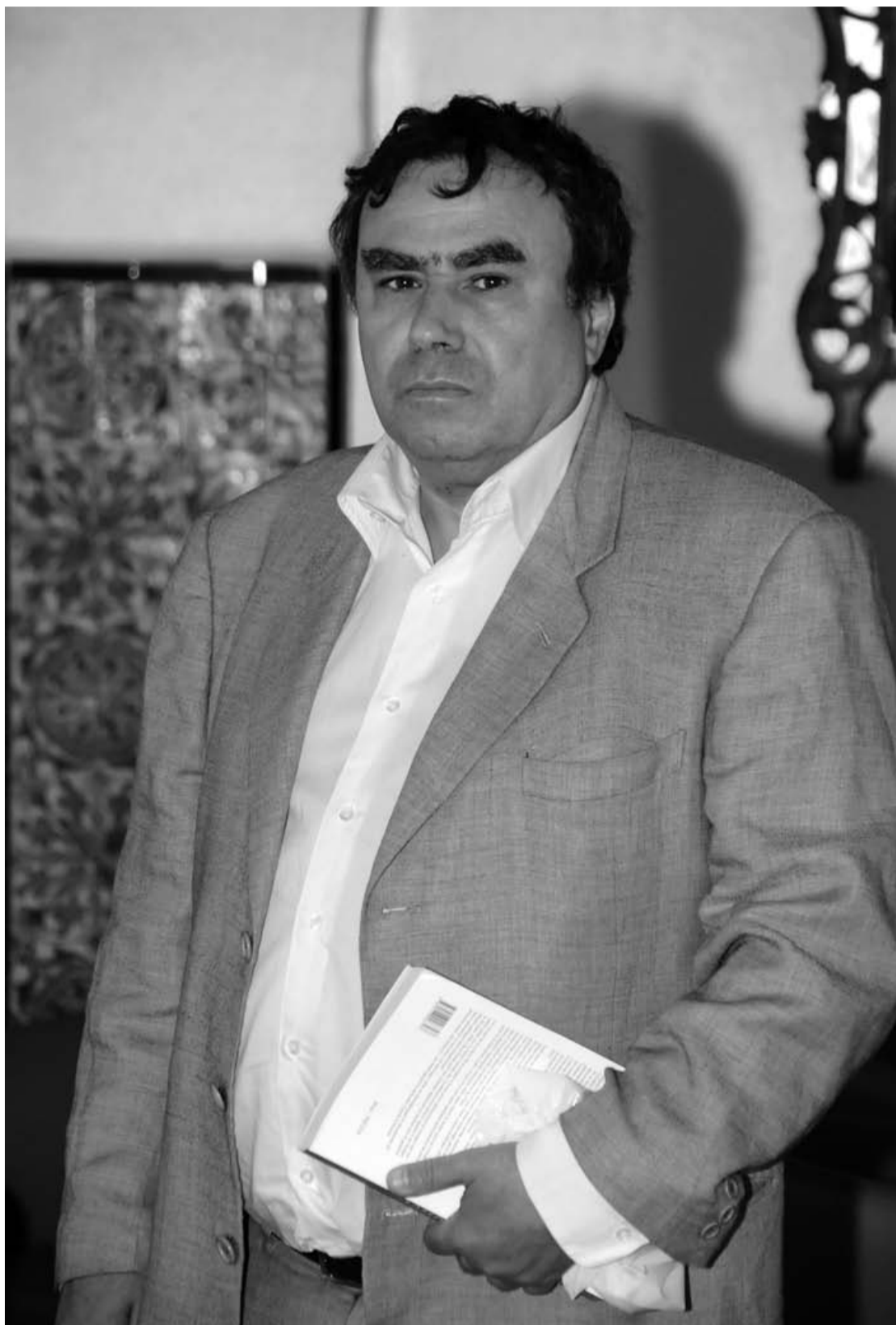
Benjamin Stora était à Alger samedi et dimanche derniers. L'historien a rencontré samedi 5 juin quelques-uns de ses lecteurs à la librairie du Tiers-Monde à l'occasion de la vente-dédicace de deux de ses ouvrages réédités à Alger par Sédia, *Le Mystère De Gaulle, son choix pour l'Algérie et La gangrène et l'oubli, la mémoire de la guerre d'Algérie*. Dimanche 6 juin, il était au Centre culturel français (CCF) pour une conférence-débat autour de son dernier livre. Une opportunité pour discuter à bâtons rompus avec lui de son actualité éditoriale algérienne et de questions relatives à ses travaux de recherche sur le fait colonial en Algérie. Entretien.

Algérie News : Vous venez de rééditer ce mois-ci en Algérie deux de vos livres parus à des dates et des époques différentes. Le premier, *Le Mystère De Gaulle*, est d'actualité puisqu'il est sorti cette année en France. Le deuxième, *La gangrène et l'oubli*, est en revanche ancien et traite d'une problématique tout à fait spécifique même si elle n'est pas exclusive du champ de vos études sur le fait colonial français en Algérie. Est-ce un choix délibéré ?

Benjamin Stora : Honnêtement non. Il s'agit en fait d'une sorte de hasard éditorial qui combine une activité éditoriale très récente, le livre que j'ai sorti cette année sur De Gaulle, et une autre plus ancienne, la gangrène et l'oubli que j'ai publié aux éditions «La Découverte» en 1991 mais qui n'était jamais sorti en Algérie. Sa réédition par Sedia, le moins que je puisse dire, est qu'elle vient combler un manque parce que je pense que c'est un de mes livres les plus importants et que c'était dommage qu'il ne soit pas publié en Algérie.

En quoi ce livre, *La gangrène et l'oubli*, est-il si important par rapport aux autres ?

Entre 1975 et 1990, j'ai eu un parcours d'historien traditionnel. J'ai travaillé sur des archives classiques comme les archives de surveillance de l'armée et de la police, comme la presse écrite, les témoignages, les récits, les chronologies, les biographies, et les sources étatiques et privées, fondamentalement écrites, auxquelles j'ai eu accès. A partir de ces archives, j'ai fait des livres classiques d'Histoire. Ces livres étaient le produit de mes thèses- j'en ai fait trois- et correspondaient chaque fois à des étapes



« L'historien ne doit pas énoncer des vérités judiciaires ou étatiques et je ne suis pas en tant qu'historien détenteur d'une vérité apte à formuler une réponse d'Etat parce que sa parole est elle-même sujette à caution... »

de ma vie universitaire et académique. En 1991, avec *La gangrène et l'oubli*, j'ai basculé dans une autre forme d'écriture de l'histoire. Je me suis débarrassé des contraintes académiques pour raconter non plus une Histoire mais pour m'interroger sur le sens, les effets et les représentations de cette Histoire. Il s'agissait de réfléchir à une histoire de l'Histoire et de voir comment l'histoire d'une guerre a pu ou non se transmettre dans les deux sociétés française et algérienne ; et comment, au contraire, elle a pu être occultée, différée, etc. Ce n'était plus le récit classique de

l'Histoire mais le travail sur les représentations de cette Histoire.

Votre intérêt en 2010 pour le général De Gaulle dans votre livre *Le Mystère De Gaulle* peut à première vue surprendre. Pourquoi ce besoin de revenir sur cette figure emblématique et trop souvent d'interroger l'histoire de France du XX^{ème} siècle ?

Quand on parle de la guerre d'Algérie, il est inévitable de ne pas convoquer la figure du général De Gaulle. Le moment actuel coïncide en outre avec une sorte de mode qui consiste en France à cri-

tiquer le personnage et son rôle notamment dans la décolonisation. Cette critique, parfois violente, m'a interpellé et incité à faire un retour sur lui. J'ai dû procéder en fonction des impératifs auxquels il était confronté. Cela dit, l'idée du livre n'était pas tellement celle d'écrire un livre sur De Gaulle mais sur une date : le 16 septembre 1959. Pourquoi ? Jusqu'au 16 septembre 1959, on a encore le sentiment que dans l'esprit de la classe politique dans l'Hexagone l'Algérie française est éternelle. A partir du 16 septembre 59 avec le principe de l'autodétermination qui est lancé par De Gaulle, qui n'était pas pour l'indépendance mais pour une association de type Commonwealth, une brèche s'ouvre et le sens de la guerre se modifie. Ce qui m'a intéressé c'est de m'interroger pourquoi il y a eu ce tournant ? Qu'est-ce qui a décidé le général De Gaulle à prendre cette position ? Pourquoi cette position a été annoncée de cette manière ? Quels ont été les effets, les résonances et les conséquences de cette décision ? Quelles ont été les réactions françaises ? Quelles ont été les réactions algériennes ? En quoi il y a eu retournement du sens de la guerre ? Ce sont toutes ces questions qui ont motivé mon travail de recherche et la rédaction de ce livre.

Plus de cinquante ans après, quel sens historique doit-on voir dans cette date du « 16 septembre 1959 » ?

Elle marque la brisure d'un consensus politique en France. Car je pense qu'à l'exception de l'extrême gauche, l'ensemble de la classe politique française était sur l'orientation de la paix en Algérie et d'essayer de trouver des solutions d'aménagement.

L'indépendance était hors de question et les solutions les plus radicales à l'époque apparaissaient comme le fédéralisme par exemple. Avec le principe de l'autodétermination, c'est un tournant important qui est pris dans l'histoire de la guerre et c'est la perspective de l'indépendance qui est ouverte.

Comment avez-vous travaillé sur un événement aussi connu ? Avez-vous là aussi fait un travail d'archives ou vous-êtes-vous contenté d'une investigation analytique.

Pour un historien, il n'y a jamais de travail simplement analytique. Quand on a une connaissance suffisante des archives classiques, on va vers ce qui peut servir à restituer une ambiance et un cli-



H. Fodil/D. News



mat. Les livres, les romans, la peinture, les films de fiction, sont pour moi des documents importants et constituent un fond archivistique qui permet de comprendre beaucoup de choses d'une époque ou d'un fait historique. Il y a toujours des signes ou des détails qui échappent aux documents dits classiques et dont le décodage peut faire avancer la recherche et l'investigation historique. Pour ce qui concerne le général De Gaulle, je me suis appuyé sur les « Mémoires » et les écrits personnels de De Gaulle que je considère aujourd'hui comme un grand écrivain mais que je n'avais pas lu attentivement auparavant. Car mon parcours politique ne m'inclinait pas à ce genre de travail ni à m'intéresser à la littérature gaullienne. Je me suis penché sur les écrits de gens comme Olivier Guichard, Michel Debré, Jacques Soustelle, qui étaient partisans de l'Algérie française. J'ai travaillé sur les publications et les témoignages des acteurs - compagnons comme adversaires - et les ai fait confronter. J'ai relu la presse « grand public » de l'époque, une source importante pour saisir l'ambiance et le climat de l'époque et les changements qui s'opéraient en France et en Algérie.

Il y a, aujourd'hui en Algérie une sortie progressive du mythe du « peuple acteur collectif ». Y avez-vous cru ? Comment l'appréciez-vous ?

Pour ma part, je n'ai jamais cru en cela. Dans les années 70, étant très engagé à gauche, j'étais dans cette mythologie du peuple acteur collectif. Pourtant, dès cette époque, le travail académique initial qui va être le mien n'est pas celui de la société économique, des infrastructures et des tendances lourdes... Mais l'exercice des biographies : un travail qui m'a permis de prendre de la distance sur le plan politique, de comprendre l'Histoire à hauteur d'homme et d'aller à contre-courant du mythe du peuple anonyme et héroïsé. Sans le savoir et sans le théoriser, j'étais déjà à contre-courant du discours dominant sur le mythe du peuple acteur collectif. Pour publier en 1985 mon dictionnaire biographique des militants algériens - 600 fiches biographiques d'acteurs nationalistes algériens - il me fallait travailler sur les familles, les liens de parenté, les liens villageois, les liens de quartier... Il fallait que je descende toujours plus bas, à hauteur d'homme quitte ensuite à reformuler les paysages sociologiques.

Quels chantiers restent encore ouverts à la recherche sur la guerre d'Algérie ?

En France, on a le sentiment qu'on commence et qu'on démarre. Après les récits historiques militaires, juridiques, judiciaires, des groupes qui se posent en victimes du conflit, l'Histoire s'ouvre maintenant sur une séquence nouvelle et intéressante. Elle devient plus anthropologique et tient davantage compte des imaginaires et des représentations. On n'en est qu'au début du processus mais il permet de poser d'ores et déjà des questions fondamentales auxquelles on devrait avoir des réponses pour faire avancer le débat : quelle a été l'attitude de la société française par rapport à cette guerre ? Est-ce qu'il y a eu des refus qui se sont manifestés ou pas ? Y a-t-il eu, au contraire, des acceptations implicites ou explicites ? En outre, les archives s'ouvrent difficilement mais progressivement et permettent de faire de nouvelles découvertes dans des champs d'études nouveaux. On a

« Les livres, les romans, la peinture, les films de fiction, sont pour moi des documents importants et constituent un fond archivistique qui permet de comprendre beaucoup de choses ».

par exemple beaucoup travaillé sur l'armée mais on a sous-estimé le travail sur la police qui dispose d'un fonds archivistique très important. Ce n'est pas un hasard qu'on s'y intéresse depuis quelques années. Côté algérien, on a également le sentiment qu'on est au début et que l'inflation des témoignages d'acteurs et de gens qui ont

été mêlés à la guerre - des écrits qui n'existaient pas auparavant - ouvre de nouveaux horizons de recherche... En France et en Algérie, on s'est penché sur le côté politique classique mais il y a tout un côté anthropologique qui relève du champ des imaginaires, qui reste ouvert et sur lequel il va falloir travailler.

Pourtant, les témoignages dont vous parlez sont inintéressants dans leur majorité et bourrés de bavardages... Très peu de ces ouvrages possèdent en tout cas une valeur historique réelle

Il y a certes des choses discutables voire contestables dans ce genre de contribution mais elles ont le mérite d'exister et de fournir un matériau qui n'existait pas il y a quinze ans. Face à ce matériau, l'historien doit être tenace, attentif et patient. On a toujours derrière cette idéologisation des parcours personnels ou privés des pistes et des indications intéressantes à exploiter. Derrière les lignes, et même s'il faut les cher-

cher au bout de 200 ou 300 pages, il y a toujours un détail, un témoignage, une anecdote, une rencontre qui n'existent pas dans les archives officielles et qui élargissent le champ des connaissances et des découvertes.

Le débat politique, en France en particulier, convoque l'expertise de l'histoire pour normaliser les rapports entre les deux Etats. Pensez-vous que la parole historique peut faire avancer les choses et qu'en est-il des relations entre chercheurs algériens et français ?

Pour mémoire, le débat sur l'expertise historique dans la gestion politique s'est ouvert en France il y a une vingtaine d'années à la faveur des procès Papon et Barbie. La question chez les historiens français à l'époque était s'il fallait aller ou non vers les tribunaux pour apporter leur caution et leur expertise. Moi, personnellement, ce n'est pas ma position et je n'ai jamais cru à la vérité définitive par la parole historique. Je crois que l'histoire est un champ ouvert et qu'il n'y a pas de parole définitive. Je veux dire par là que l'historien ne doit pas énoncer des vérités judiciaires ou étatiques et je ne suis pas en tant qu'historien détenteur d'une vérité apte à formuler une réponse d'Etat parce que sa parole est elle-même sujette à caution... Tout ça pour vous dire qu'on ne règlera pas le contentieux mémoriel franco-algérien en ayant recours à des commissions d'histoire. Il faut une commission d'historien qui ait les moyens d'établir et d'élargir le champ des connaissances mais en termes d'expertise et de caution politique, je n'y crois pas. Je crois à la confrontation des points de vue sachant que l'Histoire est transfrontière. Il y a des querelles d'historiens en France qui n'épousent pas les frontières nationales. En Algérie, il y a des chercheurs et des gens en Algérie qui n'ont pas le même point de vue sur l'histoire.. Moi, j'épouse des points de vue d'historiens algériens et je n'épouse pas des points de vue d'historiens français et réciproquement.

Pour la deuxième question, je pense que, pour un fonctionnement classique de la relation entre chercheurs français et algériens, il faut au moins régler deux problèmes essentiels à mes yeux : l'accès aux archives en France et en Algérie et la question de la libre circulation.

Entretien réalisé par Nordine Azzouz



H. Fodil/D. News

Le mystère de Gaulle

« L'Algérie est à feu et à sang depuis quatre ans, quand de Gaulle est rappelé à la tête du gouvernement en mai 1958. Porté au pouvoir par les partisans de l'Algérie française, il maintient un temps des positions équivoques et fait naître de grands espoirs. Mais le 16 septembre 1959, lors d'un discours télévisé, c'est la stupeur, le basculement décisif : il lâche le mot tabou d'« autodétermination » et c'est donc la volonté de la population algérienne musulmane, très largement majoritaire, qui l'emportera... Comment comprendre un tel choix ? De Gaulle a-t-il « bradé » l'Algérie et dupé ses partisans ? L'a-t-il perdue contre son gré ? S'agissait-il d'une histoire jouée d'avance ? Aujourd'hui encore les raisons profondes de son choix divisent et interrogent les historiens. En confrontant leurs points de vue, les témoignages contradictoires et les événements, Benjamin Stora tente d'éclaircir le mystère ». Extrait de la présentation de l'éditeur